

me de 5 millions est destinée. On ne nous paye pas une prime sur notre blé, sur notre lait, sur nos beurres ni sur nos fromages. Ce n'est pas aux cultivateurs que cette somme de 5 millions est versée. La dépense en sera faite dans un but d'enseignement et de recherche. Bien que les cultivateurs se rendent compte de l'utilité de cette dépense, qui leur profitera dans une certaine mesure, la Chambre me permettra sans doute de lui faire observer que nous ne sommes pas les seuls à bénéficier de cette instruction ou de ces recherches, puisque, incapables que nous sommes de consommer tout le beurre, tout le fromage, tout le lait, tout le blé que nous produisons, si les terres de ce pays ont un rendement supérieur par suite de la dépense de ces 5 millions, ce rendement ajoute à la richesse de toutes les autres classes de la société.

Pour ce qui est du discours qu'a prononcé le ministre des Finances sur l'état de la situation du pays, je tiens à dire que l'on y trouve justement matière à censurer la conduite qu'a tenue la présente administration au cours des quelques dernières années. On y demande au peuple de pratiquer l'économie, d'éviter toute dépense inutile et, cependant, on y voit clairement que l'administration n'a pas elle-même pratiqué l'économie ni évité toute dépense inutile.

Lorsque survint la guerre en 1914, il n'était pas besoin d'être homme d'Etat pour prévoir que la dépense serait énorme et que finalement ce serait au peuple à y pourvoir par le moyen de taxes. La prudence la plus élémentaire aurait voulu que l'on prit sur-le-champ des dispositions grâce auxquelles une partie de cette dépense aurait été prise sur les revenus du pays. Si l'on avait alors fait appel à son patriotisme, le peuple aurait consenti à des taxes qu'il juge maintenant onéreuses et qui pourraient être oppressives si les temps devenaient encore plus difficiles. Pendant la guerre, l'argent a coulé à flots dans le pays, et chacun en a eu sa part; aussi, c'eût été le temps d'accroître les revenus de l'Etat, lesquels auraient servi à défrayer les dépenses de la guerre. Mais ce n'est pas à ce moyen que l'on a eu recours. C'est par des emprunts qu'on les a acquittés. Malgré un énorme accroissement de nos revenus, il faut bien reconnaître que jusqu'ici, au bout des dix-huit mois écoulés depuis la signature de l'armistice, nulle tentative sérieuse n'a été faite pour un acquittement des frais de la guerre au moyen des taxes.

[M. Kennedy.]

Il y a dans ce discours du ministre des Finances certains détails qui me paraissent avoir du bon. C'est d'abord avec beaucoup de franchise et de lucidité que le ministre expose au peuple la situation financière du pays. Il est toujours sage de se fier au peuple. Dans un pays démocratique, il est bon que le Gouvernement mette le peuple dans sa confiance, et je puis assurer le ministre que le peuple canadien saura apprécier la franchise avec laquelle on lui parle et qu'il y répondra.

Un autre détail, c'est celui d'un accroissement de la taxe directe. C'est là une chose que le peuple peut comprendre; il sait que la dette est immense et qu'il faut la payer. Aussi, il se prêtera de bonne grâce à l'acquiescement des impôts levés d'équitable façon. Je tiendrais à féliciter le ministre sur l'extension qu'il donne au principe de la taxe directe. Celle qui porte sur les objets de luxe me paraît être excellente, dès qu'il s'agira de choses qui soient vraiment de luxe. M'est avis à cet égard que les propositions budgétaires sont sujettes à de profonds remaniements, mais ils pourront avoir lieu lors de l'examen en comité de ces propositions.

Un détail que je critiquerais également, c'est celui qui nous ferait croire à une perpétuation du même vieux régime protecteur qui a toujours été celui de la politique fiscale de ce Gouvernement. J'ai déjà consacré une partie de mon discours à ce sujet et j'y reviens pour dire simplement que la politique fiscale des quarante dernières années n'a pas eu pour effet d'encourager le développement général des diverses entreprises dans lesquelles notre peuple est engagé.

Cette politique a eu pour effet d'encourager l'industrie au détriment de l'agriculture et il conviendrait d'y renoncer dans un pays qui possède de vastes ressources naturelles encore inexploitées et où l'agriculture est encore susceptible d'un immense développement.

M. DESLAURIERS (texte): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Timiskaming (M. McDonald), répondant aux insinuations très mal placées de l'honorable député d'Algoma-Est (M. Nicholson), a accusé le Gouvernement de ne faire absolument rien pour les travailleurs. Voilà une opinion que je partage entièrement. Il n'est pas nécessaire en ce moment de posséder beaucoup le talent d'analyse pour apercevoir dans le budget que nous a présenté l'ho-